

OFFRE SPORTIVE SAISON 2020-2021

La décision définitive sur la répartition dans les groupes appartient à l'encadrement sportif à l'issue des deux premières semaines de cours à la rentrée.

Les débutants seront acceptés à suivre un cours supplémentaire en fonction de leur progression et sur invitation du Maître D'arme.

ADULTE FLEURET

Mercredi 20h00-22h00 TOUS NIVEAUX

lundi 19h30-21h30 NIVEAU CONFIRMÉ

Cotisation
460.00 €

ADULTE EPEE

Mardi 19h30-21h30 TOUS NIVEAUX

Jeudi 19h30-21h30 NIVEAU CONFIRMÉ

Cotisation
460.00 €

LE PASS COMPETITION

Les tireurs souhaitant faire de la Compétition doivent être en possession d'une licence spécifique «Compétition FFE».

L'adhésion est de **50.00 €** et comprend la licence, 1 fil de corps, 1 séance supplémentaire spécifique à la préparation, le coaching du Maître d'arme en compétition et la formation d'arbitre départemental, la présentation d'arbitre étant indispensable pour l'accès à la compétition.

FLEURET : Lundi 19h30 - 21h30

ÉPÉE : Jeudi 19h30 - 21h30

Le masque, la veste et l'arme (sèche) peuvent être loués auprès du Club moyennant 100.00 € UNIQUEMENT la 1ère année.

Cependant, pour les cours, il faut absolument que l'athlète soit équipé d'une tenue blanche complète et d'un gant spécial Escrime.

Le gant est un élément personnel et son port est obligatoire. Il est indispensable de l'acheter (15.00 €).

Dès la 2ème année de pratique, il est indispensable de posséder son propre fil de corps (20.00 €) et son propre fleuret électrique.

Le SCUF vend à prix coûtant des gants et des fils de corps.

La pratique de la compétition nécessite l'usage d'un équipement complet.

Une participation financière est demandée en cas de casse du matériel appartenant au Club : 20.00 € pour le remplacement d'une lame et 5.00 € pour un fil de corps.

1ère adhésion au Club + 50.00 € la première année